

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 16 mai 2014

Service instructeur
Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

N° CP-2014-5-6-3

Service consulté

**ABATTOIR DÉPARTEMENTAL
INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN 2014**

Résumé : Le fonctionnement de l'abattoir de proximité de CERNAY est assuré par une société d'exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Ce contrat stipule que les travaux d'investissement et de gros entretien sont à la charge du Département. Lors de la réunion de la Commission Consultative de l'Abattoir du 26 septembre 2013, l'exploitant a présenté les investissements nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'outil et les services rendus aux usagers. Le présent rapport vous propose de retenir certains de ces investissements qui permettront d'améliorer le travail et la productivité des opérateurs, de fiabiliser les équipements et de répondre à des exigences réglementaires.

Préambule

Le fonctionnement de l'abattoir du Haut-Rhin est assuré par une Société d'Exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). L'actuel exploitant est une Société par Actions Simplifiées (SAS) qui a été créée spécifiquement et uniquement pour exploiter l'abattoir départemental. Cette SAS est composée d'éleveurs, d'associations (association des Fermes-Auberges, association « Bienvenue à la ferme », association des usagers de l'abattoir...), de bouchers et de simples particuliers.

En application du contrat de DSP, le Département finance les nouveaux investissements ainsi que les travaux de gros entretien.

Les travaux, les acquisitions nouvelles et les mises aux normes faisant l'objet du présent rapport relèvent du propriétaire de l'abattoir.

L'article 25 du contrat de Délégation de Service Public (DSP) fixe les obligations du propriétaire en matière d'entretien dans les termes suivants :

« Les travaux de gros entretien sont à la charge du propriétaire. Ils ont pour objet de maintenir le bon état et le bon usage des installations existantes et de prolonger leur durée d'utilisation. Ils se distinguent des travaux de nettoyage et d'entretien courant qui sont à la charge de l'exploitant, par le fait qu'ils présentent un caractère exceptionnel et non répétitif. »

Investissements et gros travaux d'entretien 2014

Dans un premier temps il vous est proposé de reporter deux investissements votés en 2013 mais qui n'ont pas pu être réalisés, à savoir :

- Pose d'un lave-mains au droit de l'aire de lavage

Il vous est proposé de reporter sur le budget 2014 l'installation d'un lave-mains au droit de l'aire de lavage.

- Ergonomie de l'atelier de découpe

Les carcasses sont conduites vers l'atelier de découpe, suspendues par des crochets à un système de rails aériens. Afin d'améliorer la desserte des différents postes de travail, il y a lieu de prolonger ce réseau de rails et d'aménager un poste d'affalage des carcasses sur les tables de découpe.

Lors de la réunion de la Commission Consultative de l'abattoir du 26 septembre 2013, présidée par M. Rémy WITH, la Société d'Exploitation a présenté la liste des investissements souhaités en 2014 qui permettront d'améliorer la fiabilité, la mise aux normes et le fonctionnement de l'outil.

De cette liste, il vous est proposé de retenir les investissements suivants :

- Pose de moustiquaires

Les services vétérinaires ont demandé que les ouvertures soient équipées de moustiquaires pour des raisons d'hygiène.

- Mise en place d'une télésurveillance de la bouverie

Afin de répondre à la réglementation qui demande une surveillance des animaux admis dans la bouverie le dimanche matin et destinés à être abattus le lendemain, il est proposé la mise en place de 4 caméras de surveillance raccordées au système de vidéosurveillance de l'abattoir ; cette installation avait déjà fait l'objet d'une inscription au programme 2012 pour un montant 6 200 € sans concrétisation ; ce projet de télésurveillance a été revu et simplifié, notamment avec le raccordement sur le système de gestion existant, afin d'en réduire les coûts.

- Mise aux normes des boxes de la bouverie

La Direction des Services Vétérinaires a demandé le rehaussement des barrières entre les 7 boxes de stabulation des veaux pour éviter qu'ils soient tentés de passer dans le box voisin.

- Remplacement des caillebotis devant le piège de saignée des bovins

Les caillebotis en place devant le piège de saignée des bovins sont déformés par les charges qui les sollicitent et l'Inspection du Travail a demandé qu'ils soient remplacés par un modèle plus résistant.

- Remplacement du chariot élévateur

En 2012, le Département avait fait l'acquisition d'un chariot élévateur d'occasion fonctionnant au gaz. En juin 2013, lors d'une opération de chargement des peaux, 2 ouvriers ont été intoxiqués au monoxyde de carbone et ont dû être évacués par hélicoptère en caisson hyperbare. Il est proposé d'acquérir un chariot élévateur d'occasion électrique avec reprise de l'ancien chariot.

- Renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable

La conduite d'amenée d'eau potable doit être renouvelée car l'acier galvanisé est corrodé ; plusieurs fuites se sont déclarées et ont donné lieu à des interventions pour les réparer en urgence. Il est proposé de remplacer cette conduite par un matériau insensible à l'atmosphère délétère du local et aux courants électriques vagabonds qui sont probablement à l'origine de ce problème.

- Motorisation des portes

L'exploitant souhaite que le Département installe une motorisation des portes levantes des quais de chargement et du local fumière ; il vous est proposé de donner suite à cette demande.

- Doublement du poste d'électronarcose des porcins

Depuis fin 2013, le poste d'électronarcose des porcins est sujet à des pannes répétitives qui ont amené les Services Vétérinaires à émettre des avertissements en raison de la non-conformité de l'étourdissement des porcs. Malgré plusieurs interventions de l'entreprise chargée de l'entretien et du fabricant, il arrive encore que l'appareil dysfonctionne.

Il est proposé de doubler cet équipement afin d'éviter de se trouver face à une panne bloquante et un arrêt de la chaîne d'abattage des porcs.

Récapitulatif du coût des travaux et des équipements

Lave-mains de l'aire de lavage des bétailières	3 200 €
Ergonomie de l'atelier de découpe	6 800 €
Pose de moustiquaires	6 500 €
Télesurveillance de la bouverie	3 800 €
Mise aux normes des boxes de la bouverie	6 800 €
Remplacement des caillebotis devant le piège de saignée des bovins	5 500 €
Remplacement du chariot élévateur	3 600 €
Renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable	11 000 €
Motorisation des portes des quais de chargement et de la fumière	8 800 €
Doublement du poste d'électronarcose des porcins	12 000 €
Total TTC	68 000 €

Travaux imprévus de gros entretien

Un marché à bons de commandes est passé avec un prestataire de service pour faire face à des réparations urgentes, nécessitant une intervention immédiate. Le montant prévisionnel de ces dépenses est de 20 000 €.

Les réparations n'entraînant pas de panne bloquante feront l'objet de consultations spécifiques pour chacune d'elles.

Préinscriptions budgétaires

Un montant de 100 000 € d'Autorisation de Programme (AP) et de Crédits de Paiement (CP) a été inscrit au Budget Primitif 2014 pour les investissements et acquisitions pour l'abattoir

départemental. Un montant de 25 000 € (en crédits de fonctionnement) est également inscrit pour des travaux d'entretien.

Les imputations budgétaires proposées sont les suivantes :

- travaux : Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 21351,
- acquisitions : Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 2157,
- frais d'insertions : Programme C141 - Chapitre 20 – Fonction 928 - Nature 2033,
- dépenses de gros entretien : Programme C641 – Chapitre 011 – Fonction 928 – Nature 61558

En conclusion, il vous est proposé d'affecter 100 000 € d'Autorisation de Programme pour l'ensemble des travaux et des acquisitions, y compris ceux de gros entretien non prévisibles à ce jour, et d'approuver le programme des travaux prioritaires détaillé ci-dessus pour un montant total de dépenses de 68 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER